



Société de Commissariat aux Comptes

① standard 05.58.56.56.00

**Association HEGALALDIA – L'ENVOL
Quartier ARRAUNTZ
CHEMIN BERETERRENBORDA**

64480 USTARITZ

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31.12.2025

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association HEGALALDIA – L'ENVOL relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises



individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

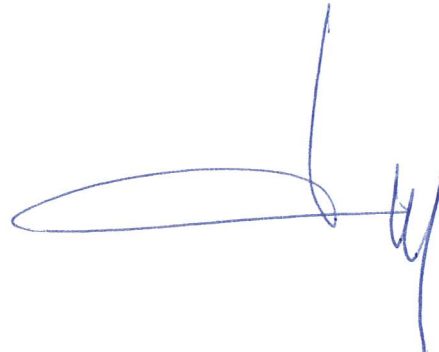


- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dax, le 16 mars 2026

Pour la SARL ALIOS
Commissaire aux comptes

Représentée par

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical line and a small flourish.

Laurent VERGEZ

Commissaire aux Comptes associé

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	401 408	320 249	81 159	89 660
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	46 539	31 257	15 282	3 828
	Autres immobilisations corporelles	28 968	22 578	6 390	7 691
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				2 631
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations	100		100	100	
Titres imm. de l'activité de portefeuille					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 204		1 204	1 204	
TOTAL (II)	478 219	374 084	104 135	105 114	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises	1 328		1 328	2 561
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	66 306		66 306	74 660	
Charges constatées d'avance	408		408		
Valeurs mobilières de placement					
Instruments financiers et jetons détenus					
Disponibilités	39 838		39 838	78 670	
TOTAL (III)	107 880		107 880	155 891	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)	586 099	374 084	212 015	261 004	
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		1 204	1 204	
	(2) dont créances à plus d'un an				

SARL ALIOS
 Société de Commissariat aux comptes
 2 rue des Frères - 40100 D...
 Standard 05 58 56 56 00
 Télécopie 05 58 74 16 2

Bilan Passif

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves pour projet de l'entité		116 684	68 197
Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice		(35 013)	48 487	
	Total des fonds propres (situation nette)		81 671	116 684
	Fonds propres consommables			
	Subventions d'investissement		74 876	88 199
	Provisions réglementées			
	Total des autres fonds propres		74 876	88 199
	Total des fonds propres		156 547	204 883
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		6 000	
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
	Total des fonds reportés et dédiés		6 000	
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
	Emprunts et dettes financières divers (2)			
	Instruments financiers à terme			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			700
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 213	5 386
	Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		29 158	29 491	
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			400	
Produits constatés d'avance (1)		13 098	20 145	
	Total des dettes		49 468	56 122
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
	TOTAL PASSIF		212 015	261 004
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(35 013,10)	48 487,24
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		49 468	56 122
	(2) Dont emprunts participatifs			

SARL ALIOS
 Société de Commissariat aux comptes
 2 rue des Frénes - 40100 DA
 Standard 05 58 56 56 00
 Télécopie 05 58 74 16 7

Compte de Résultat ^{1/2}

		Règlement ANC 2022-06	
		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	7 450	8 925
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	1 785	2 209
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	14 762	11 245
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	154 653	150 610
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	9 505	22 361
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie	9 000	38 972
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		10 573
Utilisations des fonds dédiés			
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Autres produits	95 756	123 029	
	Total des produits d'exploitation	292 911	367 925
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	1 368	987
	Variation de stocks	1 233	870
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	75 752	62 589
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 841	3 908
	Salaires	174 211	179 123
	Cotisations sociales	42 997	64 946
	Dotations aux amortissements et dépréciations	22 349	23 178
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	6 000	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges		215	
	Total des charges d'exploitation	328 751	335 816
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(35 840)	32 109

SARL ALIOS
 Société de Commissariat aux comptes
 2 rue des Frères - 40100 DA
 Standard 05 58 56 56 00
 Télécopie 05 58 74 16 00

Compte de Résultat ^{2/2}

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			(35 840)	32 109
PRODUITS FINANCIERS	De participation		827	2
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés			555
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Produits des immobilisations financières cédées			
Total des produits financiers			827	557
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées			1
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières				1
RESULTAT FINANCIER			827	556
RESULTAT COURANT avant impôts			(35 013)	32 665
	Produits exceptionnels			15 822
	Charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL				15 822
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			293 738	384 304
TOTAL DES CHARGES			328 751	335 817
EXCEDENT ou DEFICIT			(35 013)	48 487
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
	Dons en nature			
	Prestations en nature			
	Bénévolat			
	TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens			
	Prestations			
	Personnel bénévole			
	TOTAL			
		SARL ALIOS		
		Société de Commissariat aux compt	287 973	301 492
		2 rue des Frènes - 40100 DA,	851	17 824
		Standard 05 58 56 56 00	288 824	319 316
		Télécopie 05 58 74 16 21		
			2 322	
			33 095	60 347
			36 121	36 124
			219 608	222 845
			291 145	319 316

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **212 015** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **293 738** euros
 - un total charges de **328 751** euros

 - dégage un résultat de **-35 013** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2025**
- finit le **31/12/2025**
- et a une durée de **12** mois.

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire

L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat. L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative destinées à compléter et à commenter celles données par le bilan et par le compte de résultat. Une inscription dans l'annexe ne peut pas se substituer à une inscription dans le bilan et le compte de résultat

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association HEGALALDIA-L'ENVOL** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Informations générales et faits significatifs de l'exercice

HEGALALDIA\ L'ENVOL centre de sauvegarde de la faune sauvage est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Hegalaldia ne peut exister qu'en tant qu'association indépendante, de ce fait, elle ne peut-être absorbée ou gérée tout ou partie par une entité physique et/ou morale extérieure à celle nécessaire à son bon fonctionnement (assemblée générale, conseil d'administration).

Cette association a pour buts :

- de recueillir les animaux sauvages (en accord avec la réglementation, les certificats de capacités des salariés, les infrastructures, les autorisations préfectorales, etc et la validation du C.A) en difficultés ou blessés pour les réhabiliter en vue de leur réinsertion dans le milieu naturel,
- de collaborer à des programmes nationaux et internationaux d'étude et de réintroduction,
- de contribuer au maintien et au développement de la biodiversité,
- de mettre en place toute action et/ou formation d'éducation et de sensibilisation à la protection de la nature,
- d'accueillir, de sensibiliser et de former des stagiaires, bénévoles, au métier de soigneur animalier.
- de se donner la possibilité de dénoncer ou de condamner tout acte de destruction ou de tentative de destruction envers des animaux sauvages, à la libre décision du CA

L'association se fixe comme valeurs :

- Le respect des valeurs de non discrimination, de liberté de conscience, de gestion démocratique et d'ouverture à tous,
- D'encourager son accès aux hommes, aux femmes, aux handicapés, aux jeunes,...
- Le respect de la réglementation en vigueur sur la détention d'espèces sauvages,
- Cette liste n'est pas exhaustive et peut être approfondie dans le règlement intérieur.

Son action sera menée par tous les moyens humains et matériels appropriés pour arriver à ses buts dans la limite des possibilités de l'association. Les capacitaires salariés d'Hegalaldia sont habilités à définir les moyens adéquats nécessaires aux soins des animaux accueillis sur le centre, en lien avec les vétérinaires responsables de la structure. Un(e) capacitaire est une personne qui détient un certificat de capacité délivré par les autorités compétentes et qui autorise la personne à détenir certaines espèces de la faune sauvage.

SARL ALIOS
Société de Commissariat aux comptes
2 rue des Frères - 40100 DA,
Standard 05 58 56 56 00
Télécopie 05 58 74 16 39

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **212 015** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **293 738** euros et un total **charges** de **328 751** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-35 013** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Le règlement ANC 2022-06 s'applique aux exercices ouverts au 1er janvier 2025.

Ainsi nous portons à votre attention les modifications de comptes suivants pouvant affecter la lecture des comptes.

La quote part de subvention d'investissement virée au résultat auparavant comptabilisée au niveau du résultat exceptionnel apparaît désormais dans le résultat d'exploitation.

Les produits et charges inhérents aux cessions d'éléments d'actifs (hors biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés) auparavant comptabilisés en résultat exceptionnel sont désormais affectés au résultat d'exploitation pour les immobilisations incorporelles et corporelles et au résultat financier pour les immobilisations financières.

La technique de comptabilisation par le compte "transfert de charges" est supprimée. On peut noter de manière non exhaustive les nouveaux traitements comptables:

- Pour les refacturations diverses : une inscription au crédit du compte 708 - "Produits des activités annexes" ou du compte 7084 - "Mise à disposition de personnel facturée"
- Pour les remboursements reçus en compensation de charges de personnel: une inscription au crédit du compte 649 - "Remboursements de charges de personnel"
- Pour les indemnités d'assurance: une inscription au crédit du compte 7587- "Indemnités d'assurance" (ou 757 en cas de destruction totale ou du vol d'une immobilisation)

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- § Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- § Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

SARL ALC
Société de Commissariat au.
2 rue des Frènes - 40100 L.
Standard 05 58 56 56 06
Télécopie 05 58 74 16 3'

Règles et Méthodes Comptables

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

SARL ALIOS
Société de Commissariat aux comptes
2 rue des Frères - 40100 DA
Standard 05 58 56 36 36
Télécopie 05 58 56 36 36

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2025
		Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	
INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres					
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
sur sol d'autrui	256 001		6 244		262 245
instal. agencé aménagement	139 163				139 163
Instal technique, matériel outillage industriels	30 971		15 569		46 539
Instal., agencement, aménagement divers	13 659				13 659
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique et mobilier	13 120		2 188		15 309
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours	2 631		3 613	6 244	
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	455 545		27 614	6 244	476 915
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
FINANCIERES					
Participations	100				100
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	1 204				1 204
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 304				1 304
TOTAL	456 849		27 614	6 244	478 219

SARL ALIOS
 Société de Commissariat aux comptes
 2 rue des Frènes - 40100 DAX
 Standard 05 58 56 56 00
 Télécopie 05 58 74 16 39

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	68			68
	sur sol d'autrui	214 183	6 141		220 324
	instal. agencement aménagement	91 253	8 603		99 856
	Instal technique, matériel outillage industriels	27 143	4 115		31 257
	Autres instal., agencement, aménagement divers	7 660	1 925		9 585
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	11 428	1 564		12 993
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	351 735	22 349		374 084	
TOTAL		351 735	22 349		374 084

SARL ALIOS
 Société de Commissariat aux comptes
 2 rue des Frènes - 40100 DAX
 Standard 05 58 56 56 00
 Télécopie 05 58 74 16 39

Créances et Dettes

		Règlement ANC 2022-06		
		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 204	1 204	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	36 645	36 645	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	29 661	29 661		
Charges constatées d'avance	408	408		
TOTAL DES CREAMCES		67 918	67 918	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 213	7 213		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	14 546	14 546		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 594	14 594		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	17	17		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	13 098	13 098			
TOTAL DES DETTES		49 468	49 468		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

SARL ALIOS
 Société de Commissariat aux comptes
 2 rue des Frènes - 40100 DAX
 Standard 05 58 56 56 00
 Télécopie 05 58 74 16 39

Variation des Fonds Propres

Règlement ANC 2022-06	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	68 197	48 487			116 684
Autres réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	48 487	(48 487)		35 013	(35 013)
Situation nette	116 684			35 013	81 671
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	88 199			13 322	74 876
Provisions réglementées					
TOTAL	204 883			48 336	156 547

SARL ALIOS
 Société de Commissariat aux comptes
 2 rue des Frères - 40100 DAJ
 Standard 05 58 56 56 00
 Télécopie 05 58 74 16 00

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Subvention de fonctionnement							
Cf.état Fonds dédiés							
Contributions financières d'autres org.							
Dons							
Collectes							
Cf.état Contrib.financières d'autres org.					6 000	6 000	6 000
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL					6 000	6 000	6 000

SARL ALIOS
 Société de Commissariat aux comptes
 2 rue des Frènes - 40100 DA
 Standard 05 58 56 56 00
 Télécopie 05 58 74 16 39

Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations Mt global	dt rbst	Transferts	Fonds dédiés clôt. N Mt global	dt pjts ss d
Totalisation							

SARL ALIOS
Société de Commissariat aux comptes
2 rue des Frènes - 40100 D.
Standard 05 58 56 56 00
Télécopie 05 58 74 16 39

Contributions financières d'autres organismes

Contributions financières d'autres organismes	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations Mt global	dt rbst	Transferts	Fonds dédiés clôt. N Mt global	dt pjts ss d
Dons Fonds de dotation CE							6 000
Totalisation							6 000

SARL ALIOS
 Société de Commissariat aux comptes
 2 rue des Frénes - 40100 DAX
 Standard 05 58 56 56 00
 Télécopie 05 58 74 16 39

Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2025
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	37 000			37 000
Autres subventions d'investissement	105 224			105 224
Montant nominal	142 224			142 224
Quotes-parts virées au compte de résultat	54 025	13 322		67 348

SARL ALIOS
 Société de Commissariat aux comptes
 2 rue des Frênes - 40100 DAX
 Standard 05 58 56 56 00
 Télécopie 05 58 74 16 39

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		408	408
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

SARL ALIOS
 Société de Commissariat aux comptes
 2 rue des Frènes - 40100-DAV
 Standard 05 58 56 56 00
 Télécopie 05 58 74 16 39

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		13 098	13 098
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

SARL ALIOS
 Société de Commissariat aux comptes
 2 rue des Frères - 40100 DAX
 Standard 05 58 56 56 00
 Télécopie 05 58 74 16 39

Concours publics et subventions

31/12/2025	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation						141 331
Subventions d'investissement						
TOTAL						141 331

SARL ALIOS
 Société de Commissariat aux Comptes
 2 rue des Frères - 40100
 Standard 05 58 56
 Télécopie 05 58 72